



Les inscriptions cantine, périscolaire et accueil de loisirs évoluent !

La Communauté de communes met en place un nouvel outil pour simplifier vos démarches d'inscription et de réservation via l'**espace famille iNoé**, accessible 24h/24, 7j/7 d'un simple clic.



Votre enfant a fréquenté nos structures au cours de l'année scolaire 2021/2022

La migration de vos informations personnelles se fera automatiquement vers la plateforme iNoé.

Une simple vérification et/ou correction des données y-figurant vous sera demandée.

Les réservations cantine, périscolaire et mercredi continueront à être transmises par mail auprès de la structure concernée.

Votre enfant est nouvel usager

Le dossier d'inscription 2022/2023 est à votre disposition sur notre site internet.

Ce dernier est à nous retourner complet avant le 1er août 2022.

Les réservations cantine, périscolaire et mercredi continueront à être transmises par mail auprès de la structure concernée.

POUR TOUTES LES FAMILLES

Courant septembre, le service de réservation en ligne entrera en service. Toute réservation cantine, périscolaire et vacances se fera exclusivement à partir de votre espace personnel.

Pour toute inscription après le 1er octobre 2022, l'inscription et les réservations se feront uniquement à partir de la plateforme iNoé.

Pas de panique !

Un email vous tiendra informé étape par étape et nos équipes seront à votre disposition pour vous aider lors de cette transition.

Attention !
Modification des délais
d'inscription.
Consultez le nouveau
règlement intérieur